



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015-02

Objet : Délibération portant mise en service de la petite benne de collecte des ordures ménagères du SEMOCTOM sur les chemins de la Devèse et de la Font à Carignan de Bordeaux et sur l'allée de Curat à Salleboeuf

Conseillers en exercice	30	Pour	28
Conseillers présents	24	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	5	L'an 2015, le 14 avril à 20h, les conseillers communautaires de la	
Suffrages exprimés	28	Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement	
Date de convocation	07/IV/2015	convoqués se sont réunis en la Mairie de Fargues Saint-Hilaire, sous la	
Date d'affichage	07/IV/2015	présidence de Bernard CROS, 1 ^{er} Vice-président	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Bertrand GAUTIER**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Sylvie LHOMET
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Nathalie ROCA
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac		Bertrand GAUTIER
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses		Christian SOUBIE
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux		Jean François JAMET

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20150417-2015-02-DE
Date de télétransmission : 17/04/2015
Date de réception préfecture : 20/04/2015

Affiché, le

22 AVR. 2015

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



J.P. Soubie

N° 2015-02**Objet : Délibération portant mise en service de la petite benne de collecte des ordures ménagères du SEMOCTOM sur les chemins de la Devèse et de la Font à Carignan de Bordeaux et sur l'allée de Curat à Sallebœuf**

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 31 mars 2015

Rapport de synthèse :

Le SEMOCTOM a fait l'acquisition d'une petite benne afin d'améliorer la collecte en porte à porte dans les zones difficile d'accès. Le passage est assuré ainsi sur plusieurs chemins de la Communauté de communes.

La commune de Carignan de Bordeaux et le SEMOCTOM ont constaté des difficultés de passage sur les Chemins de la Devèse et de la Font à Carignan de Bordeaux et sur l'allée de Curat à Sallebœuf. Les maires demandent à la Communauté de communes de permettre au SEMOCTOM d'utiliser la petite benne sur ces voies.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention M. Casenave):

1. La mise en place du service « petite benne » sur les chemins de la Devèse et de la Font à Carignan de Bordeaux et sur l'allée de Curat à Sallebœuf ;
2. Le financement, à partir du 1^{er} février 2015, dans le cadre de la participation versée par la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" au SEMOCTOM sur la base des tarifs adoptés par le comité syndical du SEMOCTOM le 18 décembre 2014
 - a. 1000 € par an entre 1 et 5 points de collecte
 - b. 2 000 € par an entre 6 et 14 points de collecte (Sallebœuf)
 - c. 2500 € par an au-delà de 14 points de collecte (Carignan de Bordeaux)
3. De rappeler que le coût supplémentaire est pris en compte dans le montant de la TEOM perçue sur les contribuables des communes concernées



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 14 avril 2015

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE